

CATALOGUE DES FORMATIONS BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

NOV. 2023 – JUIN 2024



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

20 FORMATIONS

4 THÉMATIQUES

1 VOYAGE D'ÉTUDE

www.bio-hautsdefrance.org



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE, qui sommes-nous ?

Association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière, Bio en Hauts-de-France soutient un projet de développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis alimentaires, environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Son équipe pluridisciplinaire composée d'une trentaine de salariés, à l'écoute et attentifs à vos besoins, met en œuvre les actions décidées en Conseil d'administration et travaille au quotidien au plus près du terrain.

NOS PRINCIPALES MISSIONS

Accompagner et former
les agriculteurs
dans leur changement
vers l'agriculture biologique

Améliorer les performances
des systèmes bio

Contribuer à structurer des filières
bio locales, durables et équitables

Accompagner la transition agricole
et alimentaire dans les territoires

Promouvoir une agriculture biologique
pour une alimentation saine
et durable pour tous

Pour plus d'infos contactez

Déborah Decayeux,
Responsable Pédagogique

07 87 32 82 29 | d.decayeux@bio-hdf.fr

POURQUOI ADHÉRER À BIO EN HAUTS-DE-FRANCE ?

FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU ACTIF ET PARTAGER DES EXPÉRIENCES entre pairs lors de rendez-vous techniques organisés tout au long de l'année.

ACCÉDER À UN NIVEAU PRIVILÉGIÉ D'INFORMATIONS via nos canaux comme le Flash info bio, la lettre LABienvenue, nos études et synthèses technico-économiques...

ÊTRE ACCOMPAGNÉ INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT, pour une optimisation de votre système.

BÉNÉFICIER D'OUTILS DE PILOTAGE adaptés à votre ferme, développés par le réseau, comme Optibio, Trajectoire...

RESTER OUVERT AUX AUTRES ET JOUER COLLECTIF, avec la possibilité d'intégrer des groupes thématiques, de participer à des projets "filière", de rejoindre l'une de nos commissions thématiques...

PUBLIER GRATUITEMENT SUR WWW.AGRIBIOLIEN.FR, plateforme de petits annonces dédiée aux producteurs bio.

ÊTRE REPRÉSENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL par un réseau professionnel qui porte la voix l'agriculture biologique : défense du cahier des charges, actions sur les aides bio et la réglementation (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS sur des outils de communication (panneaux bio, cabas, sachets krafts...) et sur les commandes groupées de matériel.

ÊTRE RÉFÉRENCÉ automatiquement sur le site de géolocalisation des producteurs en vente directe : www.ouacheterlocal.fr.

COMMENT ADHÉRER ?

L'ADHÉSION EST SUBDIVISÉE EN DEUX PARTS.

UNE PART FIXE DE 50 € : la même pour tous les adhérents, dont une partie est reversée à notre réseau national FNAB.

UN MONTANT LIBRE : à votre initiative, vous pouvez compléter votre cotisation en versant le montant complémentaire de votre choix.

**RENDEZ-VOUS SUR www.bio-hautsdefrance.org
OU DIRECTEMENT SUR HELLOASSO.**

Organisme de formation
N°2 28 00 14 05 80

Organisme de conseil indépendant de toute
activité de vente ou d'application
N° Agrément PI01462

www.bio-hautsdefrance.org

Plan bio financé par :



La prise en charge financière par VIVEA



Qui sont les ayants droit VIVEA ?

- Les chefs d'exploitations agricoles
- Les entrepreneurs de travaux agricoles ou forestiers
- Les collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole
- Les aides familiales
- Les cotisants de solidarité

A quelles conditions ?

Vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA ou le CGSS. Vivea en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation dans la limite d'un plafond annuel.

Et les personnes en parcours à l'installation ?

Vous êtes engagés dans une démarche d'installation (Plan de Professionnalisation Personnalisée - PPP) et vous ne pouvez pas bénéficier d'autres financements pour financer votre formation, Vivea pourra prendre en charge vos formations en lien avec votre projet d'installation selon des critères définis. Contactez votre centre PPP pour en savoir plus.

Prise en charge financière pour les salariés agricoles par l'OCAPIAT

L'OCAPIAT est un OPCO-OPACIF interbranches. Agréé par l'État, il est administré à part égale par les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et les syndicats salariés.

Qui peut demander une prise en charge financière par l'OCAPIAT ?

Les salariés et les demandeurs d'emploi relevant des secteurs adhérents à l'OCAPIAT :

- Production, transformation & industrie, négoce
- Services à l'agriculture
- Services du monde rural

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux salariés agricoles. Dans ce cas l'OCAPIAT prend en charge une partie du coût de la formation.

Comment bénéficiaire du Crédit d'Impôt ?

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associés de la société de personnes et sociétés commerciales (SARL, SA) sont également concernés par le dispositif.

Comment se faire remplacer sur son exploitation ?

Afin de vous permettre de vous faire remplacer sur votre exploitation lors de vos formations, des conventions ont été signées entre VIVEA et les services de remplacement.

Pour en savoir plus :

<https://servicederemplacement.fr>

Service de remplacement Hauts-de-France

19 bis, Rue Alexandre Dumas,
80096 Amiens cedex 3
03 22 33 69 41

hauts-de-france@servicederemplacement.fr

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap ou nécessitant un aménagement particulier sont invitées à nous contacter en amont de leur inscription. Nous mettons tout en œuvre pour un accueil dans les meilleures conditions et veillons à choisir des salles accessibles. Dans le cas où la formation ne pourrait néanmoins pas être suivie, nous pouvons vous orienter vers d'autres partenaires susceptibles de vous accompagner dans votre projet.

Coordinatrice handicap :

Déborah Decayeux, d.decayeux@bio-hdf.fr



INSCRIPTIONS

SÉLECTIONNEZ LES FORMATIONS DANS LE CATALOGUE, PUIS :



• Rendez-vous sur le site internet de Bio en Hauts-de-France, rubrique "Formation" et cliquez sur "Inscrivez-vous" dans la fiche du stage

• Vous pouvez également joindre directement les contacts indiqués pour chaque formation, par téléphone ou par mail

• Pensez à vous inscrire au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation

• Remettez votre règlement le jour de la formation, les tarifs sont indiqués dans la fiche du stage



CATALOGUE DES FORMATIONS

STRATEGIE D'ENTREPRISE

- **Communication Module 1** : Devenir ambassadeur de la bio sur votre territoire et au-delà P 06
- **Communication Module 2** : Les clés d'une porte ouverte réussie sur votre ferme P 07
- **Communication Module 3** : Communiquer sur le métier de producteur bio à travers les réseaux sociaux P 08
- Construire et optimiser sa stratégie commerciale en circuit court P 09
- Se lancer dans la transformation à la ferme de céréales, oléagineux ou légumes secs P 10
- Construire sa stratégie de commercialisation en maraîchage diversifié P 11

GRANDES CULTURES AGRONOMIE

- Tous aux couverts ! P 12
- Les associations de cultures : une assurance récolte face aux aléas climatiques ? P 13
- Produire du lin et du chanvre textile bio P 14
- Optimiser la fertilisation des grandes cultures et légumes de plein champ en bio P 15

PÔLE ÉLEVAGE

- Elevage caprin : la nutrition animale P 16
- Ethologie : Mieux comprendre ses bovins P 17
- Optimiser la gestion des amendements P 18

VOYAGE D'ETUDE

Systeme laitier bio : quels modèles pour demain ? P 19

MARAÎCHAGE

- Entretien des outils de maraicher P 20
- Les engrais verts en maraichage bio P 21
- Produire des endives et des asperges en maraichage diversifié P 22
- Gérer la fertilité des sols P 23
- Construire son projet en maraichage bio P 24
- Etablir sa planification culturelle P 25
- S'initier à la gestion des adventices en maraichage P 26



STRATÉGIE D'ENTREPRISE

COMMUNICATION MODULE 1

DEVENIR AMBASSADEUR DE LA BIO SUR VOTRE TERRITOIRE ET AU-DELÀ

PROGRAMME

- Travail sur les valeurs et les motivations autour du métier de producteur bio, en général et sur son territoire
- Présentation de références et données sur la bio (Peut-elle nourrir le monde ? Est-elle plus écologique ?...)
- Construction d'un discours permettant de défendre la bio et ses valeurs, de valoriser son savoir-faire et les spécificités de sa ferme
- Analyse de l'évolution des tendances de consommation et des attentes des consommateurs
- Savoir adapter son discours et son offre face à un marché évolutif

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Avoir un discours clair sur ce qu'est la bio, savoir présenter/expliquer la bio au-delà du cahier des charges
- Valoriser au mieux sa ferme et son savoir-faire auprès du grand public

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

07 DECEMBRE OU 1^{ER} FÉVRIER

MAROILLES (59) OU AMIENS (80)

1 JOUR : 7 H

20€ (tarif ayant droit VIVEA) / 140€ (Hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

William Mairesse, consultant formateur
(Haut les Courts !)

RENSEIGNEMENTS

POUR LA SESSION DE MAROILLES :

Diane Fauquenot, conseillère-animatrice
en agriculture biologique (Bio HDF)
06.02.18.99.89 | d.fauquenot@bio-hdf.fr

POUR LA SESSION D'AMIENS :

Lorène Villain, conseillère-animatrice en poly-
culture-élevage (Bio HDF)
07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



COMMUNICATION MODULE 2 LES CLÉS D'UNE PORTE OUVERTE RÉUSSIE SUR VOTRE FERME

PROGRAMME

- Déterminer les objectifs, les moyens, les outils et le séquençage de ma porte ouverte
- Comment mobiliser le public ?
- Comment préparer cet événement ?

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Savoir organiser un évènement de type porte ouverte sur sa ferme
- Adapter les animations et outils appropriés à l'évènement

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

30 JANVIER

MAROILLES (59)

1 JOUR : 7 H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AVOIR SUIVI LE MODULE 1

INTERVENANTS

William Mairesse, consultant formateur
(Haut les Courts !)

RENSEIGNEMENTS

Diane Fauquenot, conseillère-animatrice
en agriculture biologique (Bio HDF)
06.02.18.99.89 | d.fauquenot@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



COMMUNICATION MODULE 3

COMMUNIQUER SUR LE MÉTIER DE PRODUCTEUR BIO À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX

PROGRAMME

- Présentation des différents réseaux sociaux pertinents pour communiquer, de leurs particularités et de leur utilisation (Instagram, facebook, TikTok, twitter/X, etc.)
- Mise en pratique de leur utilisation par les agriculteurs
- Adaptation de leur discours selon les canaux de communication
- Astuces pour améliorer sa visibilité

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Outils numériques de visioconférence

Objectifs de formation :

- Connaître, comprendre et savoir utiliser les différents réseaux sociaux pertinents
- Me permettre de communiquer mon métier de producteur bio
- Apprendre à mieux valoriser les produits bio à la vente

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

15 ET 29 FÉVRIER
(en matinée, 2^{ème} en visio)

05 ET 18 MARS
(en matinée, 2^{ème} en visio)

MAROILLES (59)

AMIENS (80)

FORMATION MIXTE DIGITALE (FMD) :

**3H30 EN PRÉSENTIEL À MAROILLES OU AMIENS
+ 3H30 EN VISIO**

20€ (tarif ayant droit VIVEA) / **140€** (Hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AVOIR SUIVI LE MODULE 1

INTERVENANTS

William Mairesse, consultant formateur
(Haut les Courts !)

RENSEIGNEMENTS

POUR LA SESSION DE MAROILLES :

Diane Fauquenot, conseillère-animatrice
en agriculture biologique (Bio HDF)
06.02.18.99.89 | d.fauquenot@bio-hdf.fr

POUR LA SESSION D'AMIENS :

Lorène Villain, conseillère-animatrice
en polyculture-élevage (Bio HDF)
07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



CONSTRUIRE ET OPTIMISER SA STRATÉGIE COMMERCIALE EN CIRCUIT COURT

PROGRAMME

- Définition des fondements d'une stratégie commerciale
- Travail individuel sur le contexte de sa ferme (limites et opportunités)
- Présentation des outils d'analyse du potentiel de son territoire
- Les bases d'une étude de marché
- Construction de sa stratégie commerciale en fonction des éléments précédents : choix/ validation des modes et lieux de ventes, des horaires, profil de ses clients ciblés, mise en avant des leviers de différenciation, moyens de fidélisation
- Rédaction d'un plan d'actions commercial adapté à sa stratégie

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Exercices pratiques individuels
- Documents types à compléter
- Animation participative

Objectifs de formation :

- Construire une stratégie commerciale adaptée à ses envies et au contexte local
- Comprendre les mécanismes de la vente et les leviers à activer pour optimiser ses ventes
- Dédire un plan d'actions commercial adapté à sa stratégie
- Travailler sa communication pour se différencier

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation
- Outils numériques de visio conférence

17 ET 31 JANVIER

(après-midi en visio)

AMIENS (80)

FORMATION MIXTE DIGITALE (FMD) :

3H30 EN VISIO

+ 1JOUR EN PRÉSENTIEL À AMIENS

30 € (tarif ayant droit VIVEA) / 210 € (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels travaillant en circuit court ou ayant un projet en ce sens

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

William Mairesse, consultant formateur
(Haut les Courts !)

RENSEIGNEMENTS

Lorène Villain, conseillère-animatrice
en polyculture-élevage (Bio HDF)
07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



SE LANÇER DANS LA TRANSFORMATION À LA FERME DE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX OU LÉGUMES SECS

PROGRAMME

- Compréhension des obligations réglementaires : sanitaire et étiquetage
- Conception d'un atelier de transformation à la ferme
- Présentation des actions à anticiper : l'étude de marché, la réflexion de la gamme, fixation du prix de vente
- Rédaction de plans d'actions pour chacune des exploitations
- Visite de ferme et échange chez un agriculteur transformateur en circuit court

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Visite de ferme

Objectifs de formation :

- Choisir l'atelier de transformation adapté aux contraintes techniques et économiques de mon exploitation de grandes cultures biologiques
- Définir un plan d'action pour mieux appréhender sa mise en place sur mon exploitation

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

22 FÉVRIER

SAINT-QUENTIN (02)

1 JOUR : 7 H

20€ (tarif ayant droit VIVEA) / 140€ (Hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Françoise Morizot-Braud, ingénieure en agro-alimentaire et directrice du Centre d'Etude et Recherche en Diversification (CERD)

RENSEIGNEMENTS

Hélène Plumart, conseillère-animatrice en grandes cultures biologiques (Bio HDF)
07 87 32 26 10 | h.plumart@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



CONSTRUIRE ET OPTIMISER SA STRATÉGIE COMMERCIALISATION EN MARAICHAGE DIVERSIFIÉ

PROGRAMME

- *Présentation des déterminants de la vente : l'image, le service, le prix, dans le contexte d'exploitation maraîchères*
- *Présentation des leviers d'action sur lesquels les maraîchers peuvent s'appuyer*
- *Présentation des moyennes de consommation annuelles pour les légumes les plus fréquents*
- *Proposition de méthodologie de réflexion pour envisager une gamme adaptée à mon public*
- *Présentation des grands principes de construction d'un étalage de plein vent et d'un étalage de vente à la ferme*

Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation*
- *Echanges entre participants*

Objectifs de formation :

- *Être capable de développer une stratégie de commercialisation adaptée à sa ferme et son territoire*

Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire de satisfaction*
- *Questionnaire d'auto-évaluation*
- *Outils numériques de visio conférence*

11 ET 12 MARS

AMIENS (80)

2 JOURS : 14 H

40 € (tarif ayant droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Maraichers

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Charles Souillot, consultant indépendant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraichage biologique (Bio HDF)
07 87 32 87 42 r.yassine@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



GRANDES CULTURES ET AGRONOMIE

TOUS AUX COUVERTS !

PROGRAMME

- (Re)découvrir les intérêts et bénéfices des couverts
- Choix du couvert le plus adapté pour sa ferme
- Optimiser l'implantation du couvert
- Mode de gestion du couvert en cours de culture
- Destruction du couvert
- Méthode d'évaluation de la réussite de son couvert

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Réfléchir et savoir optimiser le choix des couverts et leur implantation
- Savoir gérer le couvert et sa destruction dans de bonnes conditions
- Être capable de faire le bilan des bienfaits de son couvert

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

● 19 DÉCEMBRE ET 16 JANVIER

LIEU NON DÉFINI

2 JOURS : 14H

40€ (tarif ayant droit VIVEA) / 280 € (Hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

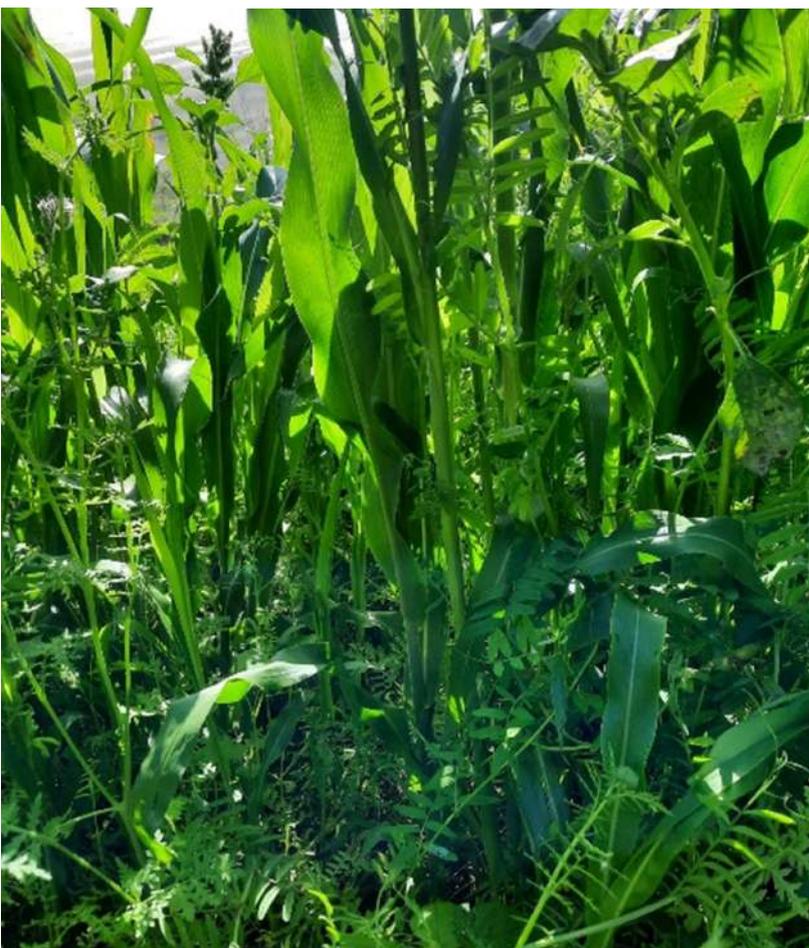
INTERVENANT

Alain Delebecq, conseiller-expert en productions végétales (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Noëlie Delattre, conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF)
07 87 86 93 03 | n.delattre@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hautsdefrance.org/formation/liste-des-formationen/>



LES ASSOCIATIONS DE CULTURES : UNE ASSURANCE RÉCOLTE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES ?

PROGRAMME

- Constat sur l'impact du dérèglement climatique sur nos fermes
- Les associations de cultures, ce qui existent, les avantages et les inconvénients
- Tour de plaine chez un agriculteur qui fait des associations de cultures et du tri à la ferme
- Retours d'expériences sur les différents projets menés en région
- Présentation des outils d'aide à la décision
- Comment valoriser les associations en coopérative ou par triage sur la ferme ?
- Travail sur le cas individuel des stagiaires

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Visite de ferme

Objectifs de formation :

- Avoir les connaissances permettant de faire les bons choix d'associations de culture en fonction du potentiel de ma ferme
- Appréhender les itinéraires techniques des associations
- Réfléchir à la valorisation des associations de cultures

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

24 ET 25 JANVIER

AUXI-LE-CHÂTEAU (80)

2 JOURS : 14H

40 € (tarif ayant droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Antoine Stoffel, conseiller-animateur en grandes cultures bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Noëlie Delattre, conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF)
07 87 86 93 03 | n.delattre@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hautsdefrance.org/formation/liste-des-formationen/>



PRODUIRE DU LIN ET DU CHANVRE TEXTILE EN BIO

PROGRAMME

- Itinéraires techniques : choix variétal, date et densité de semis, gestion de l'enherbement, maladies, rotation
- Opportunités de marchés et débouchés
- Données technico économiques
- Visite d'un teillage de lin et de chanvre (*à confirmer*)

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- *Maitriser l'itinéraire technique du lin (printemps et hiver) et du chanvre textile en bio : choix des variétés, date et densité de semis, gestion de l'enherbement et des maladies, place dans la rotation*
- *Connaitre les coûts de production et les opportunités de marché*
- *Evaluer la faisabilité de l'introduction de ces cultures sur la ferme*

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

06 FÉVRIER

EPLESSIER (80)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Morgane Raison, animatrice (Association Lin et Chanvre Bio)

RENSEIGNEMENTS

Hélène Plumart, conseillère-animatrice
en grandes cultures bio (Bio HDF)
h.plumart@bio-hdf.fr | 07 87 86 26 10

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



OPTIMISER LA FERTILISATION DES GRANDES CULTURES ET LÉGUMES DE PLEIN CHAMP EN BIO

PROGRAMME

- Présentation de différentes méthodes d'analyse de sol
- Réalisation d'un profil de sol
- Raisonner le choix des fertilisants en fonction de ses cultures et observations terrains, en prenant en compte l'objectif économique

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Savoir observer son sol et choisir le type d'analyse en fonction de ses objectifs
- Construire un plan de fertilisation à l'échelle de son système bio

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

13 FÉVRIER

ARRAS (62)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Alain Delebecq, conseiller-expert en productions végétales bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Hélène Plumart, conseillère-animatrice en grandes cultures bio (Bio HDF)
h.plumart@bio-hdf.fr | 07 87 86 26 10

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hautsdefrance.org/formation/liste-des-formationen/>



ÉLEVAGE

ELEVAGE CAPRIN : LA NUTRITION ANIMALE

PROGRAMME

- Le rumen, son fonctionnement, les risques métaboliques
- Fibrosité, cellulose et autre NDF
- Protéines : de la MAT aux PDI
- Energie : différentes sources, limites et impacts rumen
- Les principaux minéraux
- Les principaux ingrédients utilisés en rations chèvres : concentrés et fourrages
- Comprendre une analyse de fourrage / savoir décrypter une étiquette d'aliment
- Bases du rationnement caprin
- Exercices de rationnement

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Exercices pratiques et jeux basés sur des exemples variés

Objectifs de formation :

- Permettre aux éleveurs caprins bio d'améliorer leur technicité sur l'alimentation du troupeau

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

02 NOVEMBRE

MERCK-SAINT-LIÉVIN (62)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Eleveurs caprins

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANT

Yan Mathieux, consultant indépendant en nutrition ruminants

RENSEIGNEMENTS

Lucille Lutun, conseillère-animatrice herbivores bio (Bio HDF)
l.lutun@bio-hdf.fr | 06 02 15 89 00

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



ETHOLOGIE : MIEUX COMPRENDRE SES BOVINS

PROGRAMME

- Découvrir les besoins fondamentaux du bovin jeune et adulte
- Connaître les 5 sens du bovin et comparaison avec l'humain
- Les principales postures de son bovin : bien-être, mal-être
- Observation du lieu de vie de l'animal (identifier les points forts et points faibles)
- Les bienfaits de l'enrichissement de l'environnement pour la relation Homme / animal

Méthodes pédagogiques :

- *Echanges entre participants*
- *Matinée théorique et après midi pratique en bâtiment et pâture*

Objectifs de formation :

- *Gagner en autonomie alimentaire en fabriquant soi-même son aliment à la ferme (FAF)*
- *Connaître les éléments clés à maîtriser pour organiser une FAF*

Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire de satisfaction*
- *Questionnaire d'auto-évaluation*

09 NOVEMBRE

MONTLEVON (02)

1 JOURS : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / **140 €** (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Eleveurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

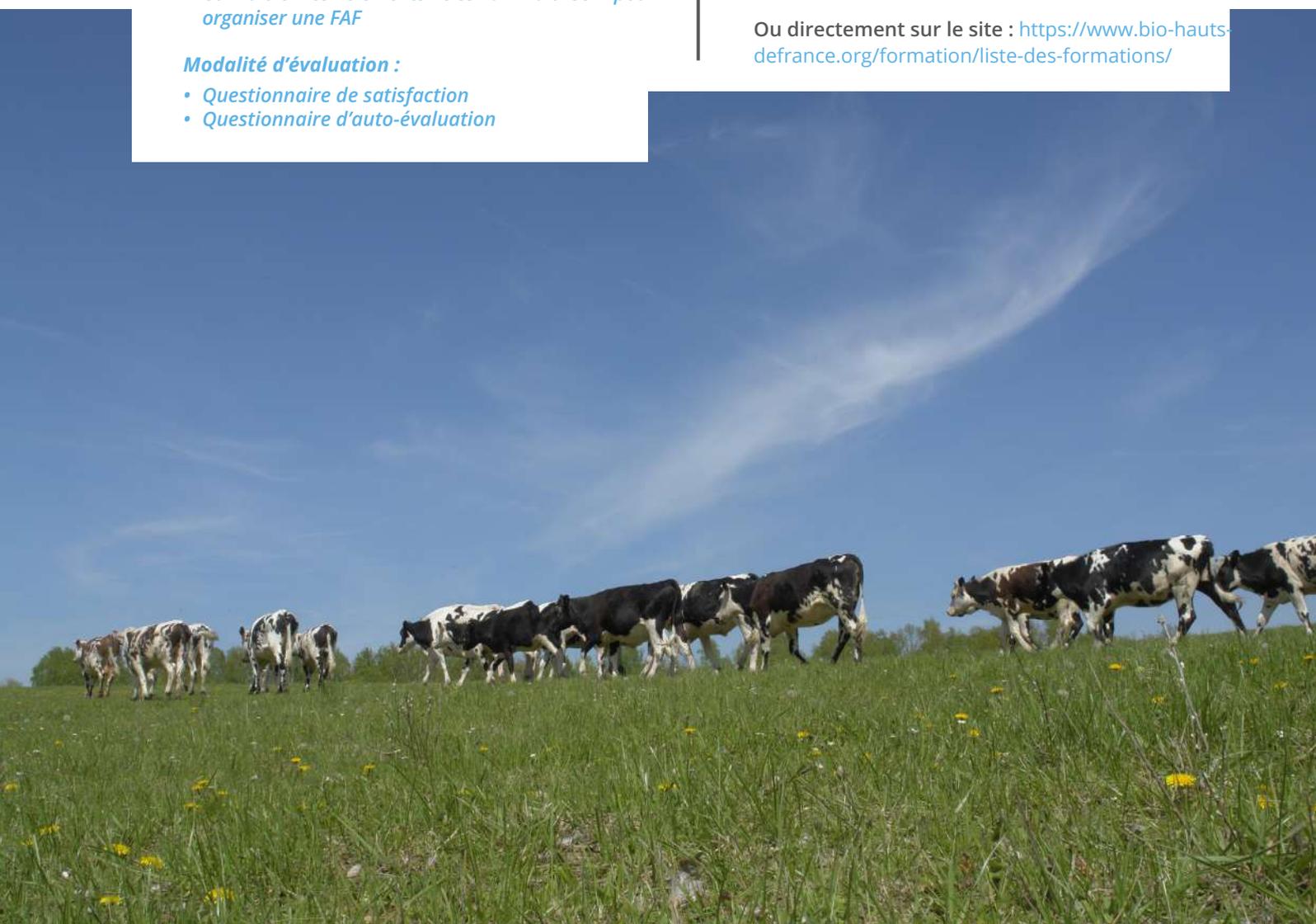
INTERVENANT

Pauline Garcia, comportementaliste animalier (*Label Sfeca depuis 2018 – équins et bovins*)

RENSEIGNEMENTS

Lorène Villain, conseillère-animatrice en polyculture-élevage (Bio HDF)
07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formationen/>



VOYAGE D'ETUDE

SYSTÈMES LAITIERS BIO : QUELS MODÈLES POUR DEMAIN ?

PROGRAMME

11.12 :

- Visite de deux élevages laitiers bio aux systèmes différents (système tout herbe, sans fermenté, vêlage groupé, vaches nourrices et mono-traite toute l'année // polyculture-élevage, enrubanné, mono-traite une partie de l'année)
- Echanges et repas avec un collectif d'éleveurs laitiers vosgien travaillant sur les thématiques suivantes : temps de travail et rentabilité

12.12 :

- Visite de la ferme laitière expérimentale de l'INRAE de Mirecourt, bio depuis plus de 20 ans. Présentation des études menées et de leurs résultats
- Comparaison des systèmes polyculture-élevage et 100% herbe (analyse économique et technique et étude du temps de travail sur les 2 systèmes)
- Comparaison de systèmes poly-élevage (bovin lait, porc et ovin) et spécialisés (100% lait)
- Retours techniques et économiques des systèmes "vaches nourrices", "engraissement des veaux mâles", "mono-traite vs bi-traite", "vêlage groupé" ou non, "vêlage à 24 ou 36 mois")

Méthodes pédagogiques :

- Visite de ferme et rencontre d'éleveurs
- Echanges et débats

Objectifs de formation :

- Analyser différents systèmes d'élevages laitiers bio avec des critères économiques, temporels, techniques et écologiques
- Remettre en question ses pratiques et appréhender les évolutions potentielles de votre élevage laitier selon ses critères

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

11 ET 12 DÉCEMBRE

MIRECOURT (88)

2 JOURS : 14H

80 € (tarif ayant droit VIVEA) / **280 €** (hors VIVEA)
Repas et hébergement compris dans ces tarifs

PUBLIC Eleveurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

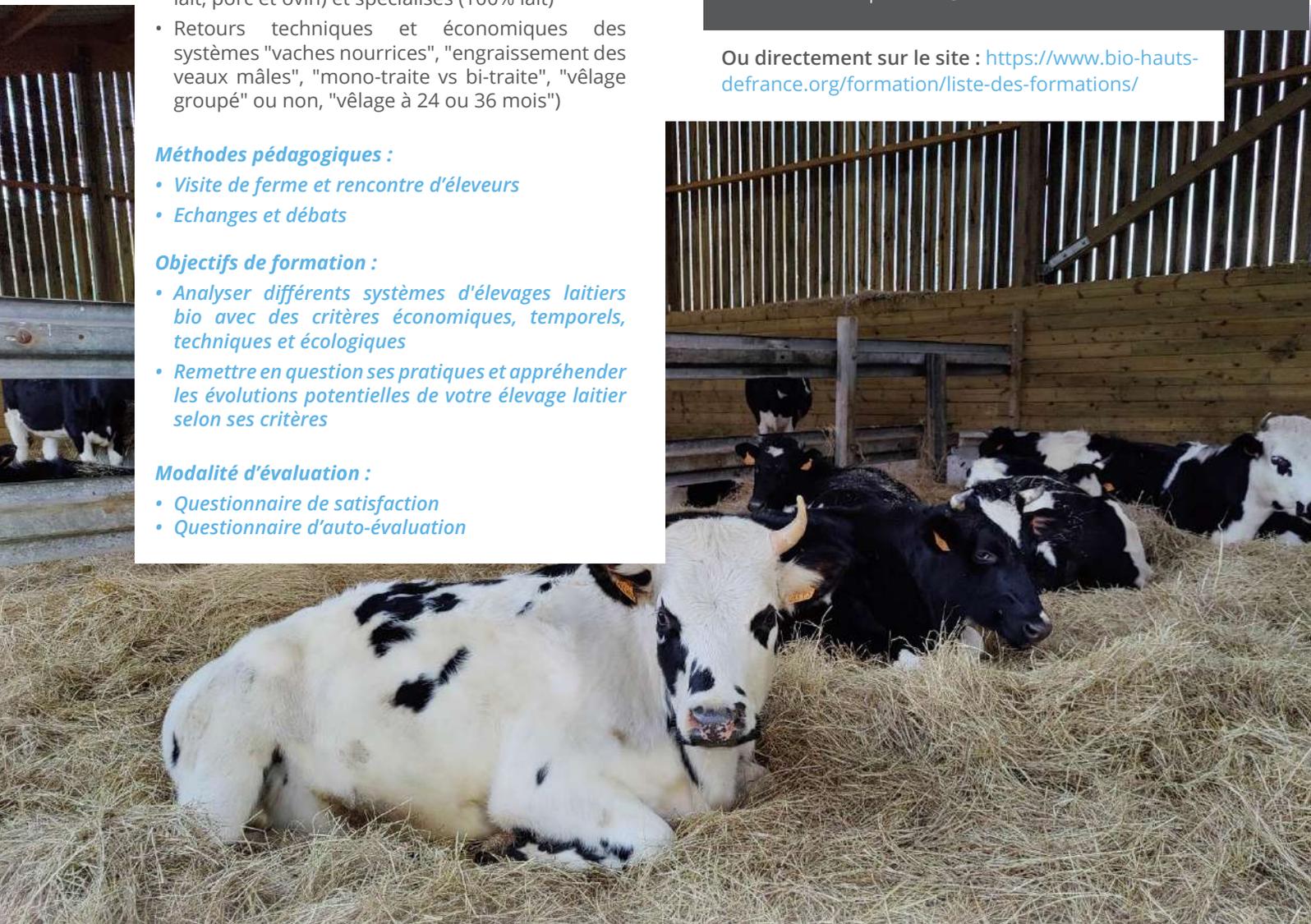
INTERVENANTS

Amandine Durpoix, ingénieure d'étude, directrice adjointe de l'INRAE de Mirecourt

RENSEIGNEMENTS

Lorène Villain, conseillère-animatrice en polyculture-élevage (Bio HDF)
07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



OPTIMISER LA GESTION DES AMENDEMENTS

PROGRAMME

- Rappel de la composition d'une matière organique et de son rôle
- Rappel des paramètres du sol permettant de développer l'activité biologique
- Avantages et inconvénients des différents amendements (fumier, lisier, compost, digestat, BRF, déchets verts, etc.)
- Mise en pratique concrète pour chaque ferme (stockage, méthode d'épandage quantité, etc.)
- Leviers pour améliorer le stockage

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Mise en pratique sur un cas concret

Objectifs de formation :

- Savoir gérer à bon escient ses effluents d'élevage
- Développer l'autonomie décisionnelle sur la gestion des effluents et les achats de matières organiques
- Mettre en place une bonne stratégie de valorisation des matières organiques dans son système de production

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

29 FÉVRIER

AMIENS (80)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Eleveurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Olivier Linclau, conseiller spécialisé dans les amendements (GAB 44)

RENSEIGNEMENTS

Lorène Villain, conseillère-animatrice en polyculture-élevage (Bio HDF)

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



MARAÎCHAGE

ENTREtenir SES OUTILS DE MARAÎCHER

PROGRAMME

Les outils manuels utilisés en production (binettes, sarclours, couteaux) s'usent rapidement et leur entretien (affutage, aiguisage) est nécessaire pour garantir un travail de qualité.

- Présentation des techniques d'entretien (la trempe, le bleuissement à la meule, l'affutage), leur rôle, savoir quand et comment faire
- Mise en pratique avec entretien d'outils apportés par les stagiaires
- Présentation d'un guide d'entretien des outils
- Remise en état des outils

Méthodes pédagogiques :

- *Mise en pratique (n'oubliez pas d'apporter vos outils !)*
- *Diaporama de présentation*
- *Echanges entre participants*

Objectifs de formation :

- *Connaître le matériel nécessaire à l'entretien des outils (pierre d'affutage, d'aiguisage, pierre à morfler, limes, meules) : qualité de l'outil*
- *Comprendre l'utilité des différentes techniques d'entretien des outils manuels agricoles : outils de coupe, de taille*
- *Echanger autour de différentes techniques et élaboration d'une liste du matériel nécessaire*

Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire de satisfaction*
- *Questionnaire d'auto-évaluation*

21 NOVEMBRE

NORD (59)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Maraichers bio et conventionnels, porteurs de projets

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Francis Lanez, sculpteur sur bois et formateur

RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)

r.yassine@bio-hdf.fr | 07 87 32 87 42

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



LES ENGRAIS VERTS EN MARAICHAGE BIO

PROGRAMME

- Rappels des bases agronomiques du fonctionnement du sol
- Les engrais et leurs différents intérêts
- Les méthodologies d'implantation et de destruction
- Les engrais verts de prairie/sous abri, comment et quand les planter ? (travail en collectif)
- Visite terrain chez un producteur, afin d'apprécier leurs méthodologies d'implantation et de destruction des
- engrais verts
- Point de vigilance vis-à-vis des outils, de l'implantation
- Discussion sur les aspects économiques

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants
- Visite terrain

Objectifs de formation :

- Prendre en compte les aspects réglementaires et l'origine de l'implantation des engrais verts
- Apprécier les différents intérêts des espèces utilisées en tant qu'engrais verts
- Rappel des bases agronomiques sur le fonctionnement d'un sol

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

07 DÉCEMBRE

SAINT-OMER (62)

1 JOURS: 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Maraichers bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

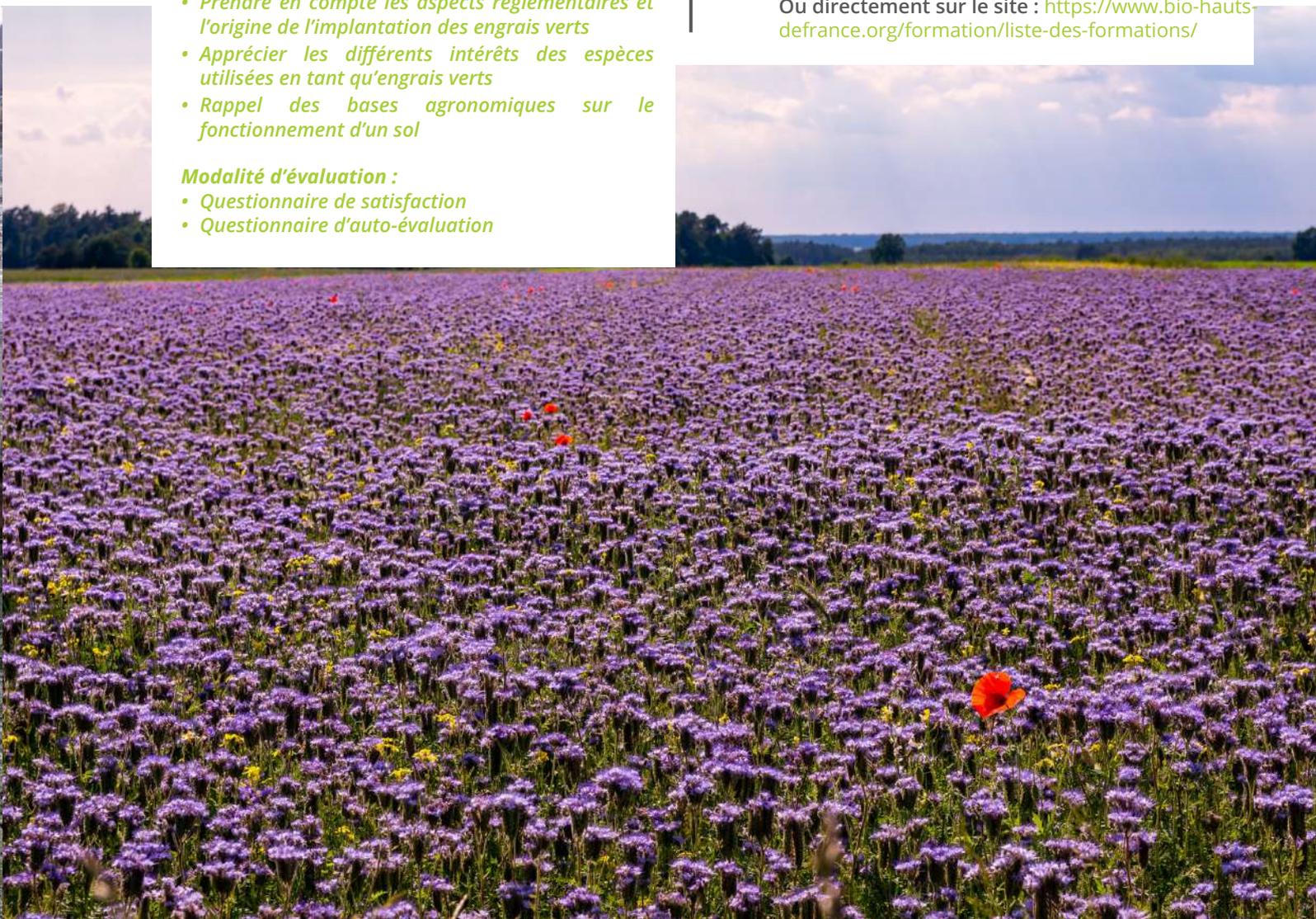
INTERVENANTS

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)
v.dubois@bio-hdf.fr | 07 87 32 13 45

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formationen/>



PRODUIRE DES ENDIVES ET DES ASPERGES EN MARAICHAGE DIVERSIFIÉ

PROGRAMME

- Découvrir l'endive : de la racine au chicon (production et conservation de la racine, différentes méthodes de forçage)
- Découvrir l'asperge, blanche, verte ou violette (connaissance de la plante et de son itinéraire technique)

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Acquérir les connaissances permettant de décider de se lancer dans la production d'endives ou d'asperges
- Connaître les intérêts et contraintes de ces cultures et appréhender la possibilité d'en produire sur ma ferme

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

● 12 ET 13 DÉCEMBRE

LIEU NON DÉFINI

2 JOURS : 14H

40 € (tarif ayant droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Maraichers bio et conventionnels, porteurs de projets

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Alain Delebecque, conseiller expert en production végétales bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)
r.yassine@bio-hdf.fr | 07 87 32 87 42

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formationen/>



GÉRER LA FERTILITÉ DES SOLS

PROGRAMME

- Les fondamentaux du fonctionnement du sol
- Analyse physique : réaliser et interpréter un profil de sol
- Analyse chimique : interpréter et apporter des préconisations suite à une analyse de sol

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Connaître les fondamentaux du fonctionnement du sol
- Comprendre et adapter la méthodologie d'un diagnostic de sol
- Savoir lire et établir un plan d'actions suite à une analyse de sol

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

● 29 JANVIER ET 05 FÉVRIER

LIEU NON DÉFINI

2 JOURS : 14H

40 € (tarif ayant droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANT

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)
v.dubois@bio-hdf.fr | 07 87 32 13 45

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



CONSTRUIRE SON PROJET EN MARAICHAGE BIO

PROGRAMME

- Découvrir les différents composants d'un projet d'installation en maraîchage biologique
- Connaître la réglementation en AB
- Présentation des références technico-économiques des fermes maraîchères locales
- Appréhender le matériel disponible en maraîchage et ses caractéristiques

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Être capable de lister les différentes composantes d'un projet d'installation en maraîchage pour préparer sa propre installation
- Décrire les éléments importants du cahier des charges avant, pendant et après l'installation
- Choisir le matériel de traction et les outils adaptés à son projet de maraîchage
- Positionner son prévisionnel économique au sein des références technico-économiques de la région

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

30 JANVIER

PHALEMPIN (59)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Maraichers bio et conventionnels, porteurs de projets, jeunes installés, dispositif APTEA

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANT

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)

RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)
r.yassine@bio-hdf.fr | 07 87 32 87 42

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



ETABLIR SA PLANIFICATION CULTURALE

PROGRAMME

- Comment optimiser l'agencement parcellaire ?
- Présentation d'un outil permettant de faire un prévisionnel adapté à ses objectifs
- Création d'un plan de culture productif et résilient sur le plan agronomique
- Découvrir les méthodes d'organisation du travail

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Être capable d'organiser son parcellaire de manière adaptée et ergonomique
- Créer son prévisionnel de production à partir de ses objectifs commerciaux
- Savoir établir son plan de cultures et ses rotations en cohérence
- Choisir les méthodes d'organisation adaptées à son système

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

06 ET 13 FÉVRIER

PHALEMPIN (59)

2 JOURS : 14H

40 € (tarif ayant droit VIVEA) /280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

PUBLIC Maraichers bio et conventionnels, porteurs de projets en maraîchage bio, public APTEA

PRÉ-REQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Rémi Yassine, conseiller - animateur en maraîchage (Bio-HDF)

RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)

r.yassine@bio-hdf.fr | 07 87 32 87 42

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



S'INITIER À LA GESTION DES ADVENTICES EN MARAICHAGE BIO

PROGRAMME

- Identification des adventices les plus courantes en maraîchage
- Stratégie de gestion de l'enherbement en cohérence avec sa ferme
- Méthodes de lutte préventive et curative utilisées ou en expérimentation

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Echanges entre participants

Objectifs de formation :

- Reconnaître les adventices et identifier s'il y a un risque pour la culture
- Réfléchir à la gestion de l'enherbement au global sur ma ferme
- Connaître les techniques préventives et curatives

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation

16 AVRIL

NORD (59)

1 JOUR : 7H

20 € (tarif ayant droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)
Repas non compris

PUBLIC Producteurs bio et conventionnels

PREQUIS : AUCUN

INTERVENANTS

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage bio (Bio HDF)

RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, conseiller-animateur en maraîchage (Bio-HDF)
v.dubois@bio-hdf.fr | 07 87 32 13 45

Ou directement sur le site : <https://www.bio-hauts-defrance.org/formation/liste-des-formations/>



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATION PROFESSIONNELLE

PRÉALABLE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations proposées par l'organisme de formation et excluent l'application de toute autre disposition. Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur.

1. Contrat et inscription

- 1.1. Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription (mail ou courrier) ou la réponse au formulaire d'inscription en ligne.
- 1.2. La convention de formation est formée à la réception (courriel ou courrier) par l'organisme de formation de l'inscription.
- 1.3 Dans un souci d'organisation, les inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

2. Coût, prise en charge de la formation et moyens de paiement

- 2.1. Les prix sont les suivants :

	Bénéficiaire VIVEA	Non-bénéficiaire VIVEA
Prix / Jour de formation	20 € TTC	140 € TTC
Suppléments possibles pour les formations engageant des coûts spécifiques (ex : analyse), communiqués sur l'invitation et la convocation		

- 2.2. Le coût de la formation peut être pris en charge.

La prise en charge du coût de la formation dépend du statut des stagiaires :

- **Pour les non-salarié-e-s agricoles :**
 - Prise en charge, partielle ou totale, par VIVEA, fonds de formation des entrepreneurs du vivant.
 - Demande de prise en charge réalisée directement par l'Organisme de Formation.
 - Participation complémentaire facturée par l'Organisme de Formation en cas de prise en charge partielle.
 - NB. Au cas où les informations que vous nous avez fournies étaient erronées et que le(s) stagiaires) ne sont pas éligibles au VIVEA, vous serez facturé du coût total.
- **Pour les salarié-e-s agricoles ou para-agricoles :**
 - Prise en charge, partielle ou totale, par OCAPIAT, Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.
 - Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.
 - Facturation du coût total à la structure employeuse par l'Organisme de Formation.
- **Pour les salarié-e-s et/ou fonctionnaires intervenant dans des collectivités territoriales :**
 - Prise en charge, partielle ou totale, au titre de la formation professionnelle continue à évaluer.
 - Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.
 - Facturation du coût total à la structure employeuse par l'Organisme de Formation.

- 2.3. Les factures sont payables à réception, sans escompte, par chèque ou virement.

En cas de retard ou de défaut de paiement, l'organisme de formation adressera au client une mise en demeure. Suite à cette mise en demeure, les sommes dues seront immédiatement exigibles. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues. En cas d'absence ou de retard de règlement, l'organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte.

3. Date, lieu, horaire et programme

- 3.1 Le programme de la formation renvoyé avec la convention de formation présente obligatoirement le programme, le lieu, et les dates du stage indicatives et mentionne les formateur-trice-s.
- 3.2 Une convocation précisant date, lieu, horaire et liste des participants est envoyée 4 jours avant le début du stage.
- 3.3 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation ou de modifier le lieu de son déroulement si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
- 3.4 S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

4. Annulation ou absence

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, le prix sera minoré au prorata du nombre d'heures de formation effectivement réalisées.

En cas de rétractation par le bénéficiaire de l'exécution de la présente convention dans un délai de moins de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge.

En cas d'absence du-de la stagiaire (le(s) jour(s) de formation, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge.

En cas d'annulation sans raison valable par l'organisme de formation dans un délai de moins de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à prendre en charge les frais éventuellement engagés par le bénéficiaire de la présente convention (sur présentation de justificatifs). Les présentes dispositions ne s'appliquent pas en cas de report de la formation. L'organisme de formation se réserve la possibilité, en cas d'un nombre insuffisant de stagiaires, d'annuler la formation jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date prévue de la formation. L'organisme de formation informe le bénéficiaire. Si les sommes versées au titre de la participation à la formation sont remboursées, aucune indemnité supplémentaire ne sera versée au bénéficiaire en raison d'une annulation par l'organisme de formation.

En cas de réalisation partielle, sans raison valable, par le-la stagiaire, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge. Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

5. Obligations du-de la stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

- 6.1. Le-la stagiaire doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. La transmission de la convention signée implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de l'organisme de formation et l'acceptation des présentes CGV par le client.
- 6.2 Le-la stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il-elle est inscrit-e. Le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation.

6. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

- 7.1 Les supports papiers ou numériques remis au cours de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété de l'organisme de formation ; ils constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Ils ne peuvent être utilisés et/ou reproduits partiellement ou totalement, sans l'accord exprès de l'organisme de formation.
- 7.2 Le client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

7. Données personnelles

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'organisme de formation. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal à l'organisme de formation. Les données personnelles recueillies sont utilisées par l'organisme de formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

8. Litiges

- 9.1 En cas de réclamations, vous pouvez contacter l'Organisme de Formation à l'adresse suivante : administration@bio-hdf.fr. En cas de litige ou de contestation de toute nature, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, le tribunal de commerce de Lille Métropole sera seul compétent.

9. Divers

Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de passage de la commande par le client. Pour des commandes ultérieures, l'organisme de formation se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes conditions.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.



BIO

en HAUTS-DE-FRANCE

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE, ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : action de formation



QUALIOPi, EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ EN VIGUEUR



QUALICERT, CONFORMÉMENT AU RÉFÉRENTIEL "DES ENGAGEMENTS CERTIFIÉS POUR LA FORMATION DES ACTIFS AGRICOLES - RE/VIV/04"

EN 2022



93%
DE SATISFACTION
CLIENT

17
FORMATIONS
RÉALISÉES

126
STAGIAIRES

7
STAGIAIRES PAR FORMATION
EN MOYENNE

NOUS CONTACTER

Siège social :

26 rue du Général de Gaulle
59133 PHALEMPIN
03 20 32 25 35
secretariat@bio-hdf.fr

Site d'Amiens :

14 Rue du 8 mai 1945
80090 AMIENS
03 22 22 58 30
contact@bio-hdf.fr

www.bio-hautsdefrance.org

